

EEL ENERGY bénéficie d'une aide de 3,7 millions d'euros du Programme d'investissement d'avenir (PIA), opéré par Bpifrance, pour le développement d'une hydrolienne nouvelle génération



Paris, le 19 décembre 2016 - EEL ENERGY a misé sur une hydrolienne à membrane ondulante pour convertir l'énergie des courants des marées et des fleuves en électricité. Pour compléter le financement du développement de son prototype de 1MW, la société vient de sécuriser un financement de 3,7 millions d'euros dans le cadre de l'appel à projets « Projets de R&D Structurants Pour la Compétitivité » (PSPC) du Programme d'investissement d'avenir (PIA), piloté par le Commissariat général à l'investissement (CGI) et opéré par Bpifrance. L'octroi de ce financement intervient après une augmentation de capital de près de 3 millions d'euros sécurisée par la société en juin dernier.

Imiter les poissons pour produire de l'énergie marine renouvelable, tel est le pari d'EEL ENERGY. Jean-Baptiste Drevet, son fondateur, a imaginé une hydrolienne à membrane ondulante, inspirée de la nage de l'anguille (« eel » en anglais). Cette membrane en caoutchouc, équipée de convertisseurs électromagnétiques, transforme les courants marins en électricité.

Depuis les premiers tests sur un petit prototype en 2011-12, Jean-Baptiste Drevet développe, avec son équipe, la technologie EEL® à Boulogne-sur-Mer. Les essais menés depuis dans le bassin de l'Ifremer avec plusieurs prototypes à l'échelle 1/20e puis 1/6e ont confirmé la performance de l'hydrolienne EEL®. Cette hydrolienne, qui fonctionne en eau peu profonde et avec des courants de 0,7 à 2,5 mètres par seconde (inférieurs aux technologies alternatives), peut être implantée au plus près des besoins énergétiques.

Jean-Baptiste Drevet, Président d'EEL ENERGY commente : « Ce soutien du Programme d'investissement d'avenir vient compléter la levée de fonds réussie en juillet dernier. Ceci renforce notre visibilité financière alors que nous allons démarrer le projet de conception et de construction d'une hydrolienne de 1MW. Cette décision témoigne également de la confiance que les pouvoirs publics placent dans cette technologie qui doit apporter une réelle rupture aux énergies marines ».

Thomas Sennelier, responsable de Domaine Filière Ecotechnologies chez Bpifrance ajoute : « Cette innovation en rupture avec les hydroliennes conventionnelles va permettre d'exploiter des courants de plus faible vitesse et d'étendre l'exploitation des technologies hydroliennes vers de nouveaux territoires. Elle illustre par ailleurs le fort potentiel du biomimétisme comme levier d'innovation et de compétitivité ».



Bpifrance est l'opérateur de gestion des Projets de recherche et développement Structurants Pour la Compétitivité (PSPC) du **Programme d'investissement d'avenir**, piloté par le **Commissariat général à l'investissement** (CGI). Ces projets ont vocation à structurer les filières industrielles ou à en faire émerger de nouvelles. Ils visent, par le financement de programmes ambitieux, à renforcer les positions des entreprises françaises sur les marchés porteurs et plus largement la position économique d'un tissu d'entreprises, en confortant ou construisant des relations collaboratives pérennes entre industries, services et organismes de recherche.

A propos d'EEL ENERGY :

Fruit de 20 années de recherche de Jean-Baptiste Drevet sur le couplage entre fluides et membranes ondulantes, la société EEL ENERGY a été créée fin 2011, pour développer et exploiter une hydrolienne à membrane ondulante. La technologie EEL® est brevetée au niveau international. Aujourd'hui basée à Paris et Boulogne sur Mer, la société regroupe une équipe pluridisciplinaire, et travaille avec des partenaires de premier plan, comme l'IFREMER, ou HUTCHINSON. Plusieurs prototypes ont déjà été testés avec succès.

Site web : www.eel-energy.fr

À propos du PIA (Programme d'investissement d'avenir)

Le Programme d'investissement d'avenir, piloté par le Commissariat général à l'investissement (CGI), a été doté de 47 milliards d'euros, dont plus de 36 milliards ont déjà été engagés depuis 2010, sur six axes stratégiques majeurs pour la France de demain :

- l'enseignement supérieur et la formation
- la recherche et sa valorisation
- la modernisation industrielle
- le développement durable
- l'économie numérique
- la santé et les biotechnologies.



Pour tout connaître sur le Programme d'investissement d'avenir

<http://www.gouvernement.fr/investissements-d-avenir-cgi>



A propos de Bpifrance

Bpifrance, filiale de la Caisse des Dépôts et de l'État, partenaire de confiance des entrepreneurs, accompagne les entreprises, de l'amorçage jusqu'à la cotation en bourse, en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance assure, en outre, des services d'accompagnement et de soutien renforcé à l'innovation, à la croissance externe et à l'export, en partenariat avec Business France et Coface.

Bpifrance propose aux entreprises un continuum de financements à chaque étape clé de leur développement et une offre adaptée aux spécificités régionales.

Fort de 47 implantations régionales (90 % des décisions prises en région), Bpifrance constitue un outil de compétitivité économique au service des entrepreneurs. Bpifrance agit en appui des politiques publiques conduites par l'État et par les Régions pour répondre à trois objectifs :

- accompagner la croissance des entreprises ;
- préparer la compétitivité de demain ;
- contribuer au développement d'un écosystème favorable à l'entrepreneuriat.

Avec Bpifrance, les entreprises bénéficient d'un interlocuteur puissant, proche et efficace, pour répondre à l'ensemble de leurs besoins de financement, d'innovation et d'investissement.

Plus d'information sur : www.bpifrance.fr – <http://investissementsdavenir.bpifrance.fr/> – Suivez-nous sur Twitter : @bpifrance

Contacts presse :

Bpifrance
Nicolas Jehly
Tél. : 01 41 79 95 12
nicolas.jehly@bpifrance.fr

EEL ENERGY
Franck Sylvain
fsylvain@eel-energy.fr